

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Octobre 2025

219x25

CRÉATION D'EMPLOIS PERMANENTS ET MISE A JOUR **DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS**

Le Maire informe le Conseil Municipal que conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, susvisé les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Ainsi, Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal :

- de la nomination d'un agent d'entretien des locaux, adjoint technique territorial stagiaire à temps non complet 28/35h,
- de la nomination d'un directeur de Police Municipale en détachement pour stage, à temps complet,
- du recrutement d'un gestionnaire du domaine communal, rédacteur territorial titulaire à temps complet, suite à un départ,

Il y a lieu de créer les postes et supprimer les anciens postes occupés correspondants.

Suivant l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu les décrets portant statut particulier des cadres d'emplois concernés,

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- ADOPTE la modification du tableau des emplois et des effectifs suivant la création, modification et/ou suppression de ces postes,

- AUTORISE Le Maire à recruter les agents titulaires et contractuels sur les postes présentés, dans les cadres d'emplois définis,

- DIT que la rémunération de ces agents s'effectuera sur la base de leur dernière situation administrative,

- DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales de ces agents titulaires sont prévus au budget,

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 34

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
AUDREY VILLE

LE MAIRE
MICHEL AMIEL

ANNEXE DELIBERATION CREATION EMPLOIS DU 30 OCTOBRE 2025

Création/suppression/ modification	Emplois	Grades	Statut	temps de travail	Date d'effet	Evènements
modification	Agent d'entretien des locaux	Adjoint technique	Stagiaire	TNC 28/35h	01/11/2025	nomination stagiaire
création	Directeur de PM	Directeur de police municipale	Stagiaire	TC	01/11/2025	détachement
création	Gestionnaire du domaine communal	Rédacteur	Titulaire	TC	01/11/2025	recrutement externe
Suppression	Gestionnaire du domaine communal	Rédacteur principal 2ème classe	Titulaire	TC	01/11/2025	départ